



ined
INSTITUT
NATIONAL
D'ÉTUDES
DÉMOGRA
PHIQUES

SJ/CC

DECISION N° 2016-009
portant délégation de signature de Monsieur Yann PERIN
en qualité de chef du service informatique

133,
boulevard
Davout
75980 Paris
Cedex 20
France

www.ined.fr

La directrice de l'Institut national d'études démographiques,

Vu le décret n° 86-382 du 12 mars 1986 modifié portant organisation et fonctionnement de l'Institut national d'études démographiques, et notamment son article 9 ;

Vu la décision n° 2012-055 du 23 mars 2012 portant nomination de Monsieur Yann Perin, chef du service informatique de l'Ined ;

Vu le décret du 31 décembre 2015 portant nomination de Madame Magda TOMASINI en qualité de directrice de l'Institut national d'études démographiques ;

DECIDE

Article 1er : Dans la limite de ses attributions, délégation de signature est donnée à Monsieur Yann Perin, ingénieur d'études, chef du service informatique, à l'effet de signer au nom de la directrice de l'Ined, tous actes ou documents, à l'exception des actes engageant des dépenses d'un montant supérieur à 19 999 € HT à la date de signature de l'acte.

Article 2 : La présente décision sera notifiée à l'intéressé et sera publiée sur le site institutionnel de l'Ined.

Fait, le

La directrice de l'Ined,

Magda TOMASINI

Signature du délégataire
Le

Yann PERIN